



Bulletin mensuel du maire 8^e édition

Bonjour chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Nous en sommes déjà à la 8^e édition de mon bulletin mensuel. L'objectif de celui-ci est toujours de promouvoir la transparence et de miser sur la communication en continu avec nos citoyens. Je tiens à réitérer que ce bulletin ne se veut pas une liste exhaustive du travail accompli lors du dernier mois. Il s'agit plutôt d'un résumé de quelques faits saillants à retenir. Comme toujours, j'espère que les informations partagées vous seront utiles et que vous n'hésitez pas à m'interpeller si vous avez des questions.



Inauguration officielle de notre parc de jeux d'eau

C'est lundi le 22 juin qu'a eu lieu l'inauguration officielle de notre plus récente infrastructure municipale. Cet événement a été jumelé à la fête de fin d'année des enfants de l'école Saint-Nom-de-Marie. Pour cette occasion, c'est à ma collègue au conseil et prédécesseure à la mairie, Mme Cheryl Sage-Christensen, qu'est revenu l'honneur d'ouvrir officiellement notre nouveau parc de jeux d'eau. Il est à noter que cette initiative a vu le jour alors que Cheryl était toujours à la mairie — il allait donc de soi que cet honneur lui revienne ! La journée fut remplie de rires et de sourires et tous semblaient bien s'amuser. En plus des jeux d'eau, il y avait aussi des jeux gonflables, de la musique, des cornets glacés « snow cones », des hot-dogs et du gâteau pour tous ! Ce fut une très belle réussite et un très beau lancement pour une infrastructure municipale qui sera sans aucun doute très convoitée cet été et dans les années à venir.

Je tenais à préciser que ce beau projet fut réalisé grâce aux fonds recueillis auprès de nos promoteurs ainsi que tous ceux qui ont procédé à des travaux de lotissement de deux terrains ou plus dans les dernières années. Ces sommes furent versées à notre fonds de

parcs, terrains de jeux et espaces verts. Ce fonds a permis de couvrir la presque totalité des coûts d'aménagements de ce nouveau parc.

Donc, au nom de la municipalité et de tous nos contribuables, je vous dis merci !

Début des travaux pour notre nouvelle piste à rouleaux (pumptrack) au parc municipal

Le mois dernier, lors de mon bulletin du maire, je vous annonçais que nous avions lancé un appel d'offres pour la construction de notre piste à rouleaux (pumptrack) qui viendrait s'ajouter à nos infrastructures récréatives existantes. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à la suite d'une évaluation des soumissions reçues par un comité formé de citoyens et de représentants de l'administration municipale, nous avons procédé, lors du dernier conseil municipal, à l'octroi d'un contrat à Tessier Récréo-Parc/TempsLibre.

De plus, à l'heure où j'écris ce bulletin, ces derniers sont déjà sur place afin de commencer les travaux d'aménagement de notre nouvelle piste à rouleaux ! Je suis allé y jeter un coup d'œil ce matin et je suis très encouragé. À mon avis, l'ajout de cette installation récréative viendra très bien compléter les infrastructures existantes, bonifier notre offre touristique et concrétiser notre statut comme pôle touristique par excellence de la MRCVG. **La municipalité de Lac-Sainte-Marie a tous les éléments nécessaires pour devenir la destination touristique hors pair pour la région dans son ensemble — il faut y croire, il faut la promouvoir !**

Je vous rappelle que ce projet sera réalisé en grande partie grâce à l'octroi d'une subvention de **deux cent mille dollars** venant de la MRC de Vallée-de-la-Gatineau, dans le cadre du Fonds Régions et Ruralités (volet 3).

N'oubliez pas que **nos infrastructures sont à vous, donc prenez-en soin !** Aussi, pour le respect de tous les utilisateurs, assurez-vous de respecter la réglementation d'utilisation en place.

Don écologique de l'île Morin et des terres humides adjacentes

Il y a plus de quatre ans, lors de nos consultations publiques pour l'élaboration de notre nouveau plan d'urbanisme, un message a largement résonné : l'importance de préserver et de valoriser nos espaces verts.

Ces commentaires ont été et continuent d'être pour nous une source précieuse de réflexion.

Grâce à une collaboration étroite avec nos généreux donateurs, messieurs **Nicholas et Patrick Quain**, ainsi qu'à l'accompagnement de **Conservation de la Nature Canada**, nous avons pu trouver une solution innovante pour garantir la protection de **l'île Morin et de ses espaces humides adjacents**.

Ces espaces seront désormais intégrés au patrimoine partagé de notre communauté, en tant que témoins de notre engagement envers la nature et le futur.

Ce don écologique exceptionnel assurera la préservation de cet environnement en son état naturel, au bénéfice des générations présentes et futures. Je souhaite souligner que c'est là un legs précieux que nous transmettons à notre communauté.

Je profite également de cette occasion pour remercier chaleureusement mes collègues au conseil ainsi que ceux du conseil précédent qui, dès le début, ont contribué à faire avancer ce dossier essentiel.

Un merci particulier à notre Directrice générale, **Mme Céline Gauthier**, qui a chapeauté ce dossier et a su le mener à bon port.

À vous tous, je dis un gros merci, votre engagement a été déterminant.

Grâce à ce don écologique, nous protégeons près de 90 acres d'espaces verts et humides, et ce, à perpétuité.

C'est une victoire pour notre environnement, une étape importante pour notre communauté, et une source de fierté pour nous tous.

Nouvelle politique de dons, commandites et bourses

Lors du dernier conseil municipal, nous avons procédé à l'adoption de notre nouvelle politique de dons, commandites et bourses. Cette initiative a pour but de favoriser une meilleure évaluation des demandes adressées au conseil municipal, d'assurer un traitement juste des différentes demandes et une répartition équitable des ressources municipales par l'établissement de règles et de critères d'attribution.

De plus, cette politique visera à assurer le mieux-être, l'entraide et l'excellence en s'assurant des partenariats durables, des partenariats qui cherchent à améliorer et à accroître la qualité de vie des citoyens. Elle viendra soutenir la vie culturelle, sociale, économique, touristique, sportive, ainsi que les divers programmes communautaires et événements spéciaux qui se déroulent sur notre territoire.

Cette politique se donne aussi comme objectif de promouvoir l'entraide et l'excellence, ainsi que la poursuite et la réussite scolaire. Finalement, et il s'agit de l'élément le plus important, **cette politique a pour but d'assurer une saine gestion des fonds publics.**

La municipalité de Lac-Sainte-Marie considère qu'il est important de soutenir certains projets, organismes et individus qui ont un impact positif dans notre communauté.

Nous reconnaissons les efforts et les apports importants des citoyens et des organismes qui contribuent à la qualité de la vie collective et au dynamisme de notre milieu, ainsi que l'importance de nos jeunes et de leur réussite scolaire.

Par l'entremise de cette politique, nous espérons mieux définir et encadrer tout le processus d'évaluation des demandes adressées au conseil municipal par des associations, regroupements, commerces et entreprises, institutions publiques et privées et individus concernant des dons et des commandites **dans les limites de contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face.**

Rappel important – règlements d'urbanisme

Je souhaite également profiter de l'occasion pour vous rappeler que nos nouveaux règlements d'urbanisme sont en vigueur depuis le 1^{er} mai 2025. Veuillez, s'il vous plaît, vous informer auprès de la Municipalité avant d'entreprendre des travaux ou projets, car plusieurs modifications ont été apportées et plusieurs nouveautés ont été ajoutées. Assurez-vous aussi d'avoir tous vos permis avant de débiter. Je vous remercie de votre collaboration !

Mot de la fin

N'oubliez pas que si vous avez des questions pour le conseil municipal, vous avez la possibilité de nous les faire parvenir par courriel, via la boîte de réception de la direction générale, à l'adresse dq@lac-sainte-marie.com. L'avantage de cette approche est que nous pourrions préparer une réponse complète et détaillée. Si ce n'est pas possible, vous pouvez toujours profiter d'une des deux périodes de questions qui ont lieu à chaque conseil municipal. Cela dit, le cas échéant, il est possible que nous ne puissions vous fournir une réponse détaillée sur le champ. Si c'est le cas, nous nous assurerons de faire le suivi avec vous dans les jours suivants le conseil.

Si vous ne l'aviez pas déjà constaté, le marché d'été sous notre pavillon des artisans est de retour. Je vous invite à venir encourager nos producteurs locaux. Le marché se tient tous les samedis matin, entre 9h00 et midi, et ce, jusqu'au 5 septembre 2026. Au plaisir de vous y retrouver !

Marc Beaudoin,

Maire, Lac-Sainte-Marie